

**6 Économie**

**Trafic des ressources halieutiques/Lancement de l'opération Albacore**  
**Dispositif de lutte contre la pêche illégale**

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY  
 Libreville/Gabon

*Lancée, lundi dernier, à Libreville, par le ministre d'Etat en charge de la Pêche et de l'Élevage, Gabriel Tchango, l'opération Albacore vise à réduire le trafic des ressources halieutiques et à assurer la sécurisation des côtes gabonaises.*



Photo : SNN

**Le navire Bob Barker, mis à disposition par l'Ong Sea Shephred pour le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche. Photo de droite : Les officiels lors du lancement de l'opération Albacore.**



Photo : P.M.M

LE ministère de la Pêche et de l'Élevage a, officiellement, lancé, hier, en collaboration avec l'ONG international "Sea Shepherd conservation society", l'opération Albacore. Conduite par l'Agence nationale des pêches et de l'aquaculture (ANPA), ce programme s'inscrit dans la lutte contre la pêche illégale au Gabon, précisément celle

du thon. En effet, selon la Commission internationale pour la conversion des thonidés de l'Atlantique (CICTA), organisme qui régit l'exploitation du thon dans le monde, 20% de cette espèce capturée dans l'Atlantique provient du Gabon.

L'opération qui a réuni les agents du secteur maritime, de la Défense nationale et plusieurs autres partenaires sociaux est la matérialisation des réformes engagées par l'Etat gabonais dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle vise la protection des

ressources maritimes, spécifiquement du thon. Cette opération consistera également à des modules de formation visant à renforcer les capacités du personnel gabonais des administrations de la pêche, des parcs nationaux ainsi que ceux de la Marine nationale.

Selon Gabriel Tchango, ministre d'Etat en charge de la Pêche et de l'Élevage, ce programme est organisé dans le cadre de la saison de pêche au thon de 2016. « Elle vise à assurer, pour la première fois au Gabon, le suivi, le contrôle et la sur-

veillance des activités de pêche qui se dérouleront au large, dans les eaux sous juridiction gabonaise. Le domaine maritime gabonais est menacé par la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et par la piraterie, notamment du fait de ses ressources pétrolières et minières. L'opération Albacore va renforcer, pendant six mois, notre dispositif de surveillance. Elle va aussi permettre de réduire considérablement la pêche illicite et d'améliorer nos connaissances sur la pêche thonière », a fait savoir Gabriel Tchango. En bouclant la cérémonie du lancement de ce nouveau programme, les initiateurs ont émis le souhait que la saison de pêche au thon de cette année reste gravée dans l'histoire de l'évolution du secteur pêche au Gabon, voire en Afrique.

**Renforcement de la sécurité alimentaire en milieu urbain**

**Un protocole d'accord pour la traçabilité des produits**

Willy NDONG  
 Libreville/Gabon

POUR marquer le début de la collaboration entre le projet horticole urbain et péri-urbain exécuté par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricole (Accopa), un protocole d'accord a été signé entre le ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et de l'entrepreneuriat agricole, Mathieu Mboumba Nziengui, et l'organisme onusien. C'était, lundi dernier, au siège de la FAO, sis à Batterie IV. Un lot de matériel, composé d'ordinateurs, d'imprimantes, d'odomètres et autres accessoires ont été remis à l'Accopa à cette occasion.



Photo : MZM

**Le ministre de l'Agriculture Mathieu Mboumba Nziengui (g) et le représentant résident de la FAO Dan Rugabira lors de l'échange des bordereaux. Photo de droite : Vue des parties prenantes à la signature du protocole d'accord sur la traçabilité des produits.**



Photo : MZM

Pour le coordonnateur du bureau sous-régional de la FAO, Dan Rugabira, ce protocole d'accord permettra de faire un inventaire des points de vente et des débouchés des produits agricoles ; d'établir les liens entre les producteurs et les commerçants des produits agricoles, ainsi que d'appuyer la mise en place d'un système de collecte de don-

nées et d'informations sur le marché, tout en visant, à terme, la mise en place d'un système d'informations sur le marché. « En collectant des données sur les zones de production selon les spéculations du marché, et infrastructures routières pour l'écoulement des produits agricoles, les pouvoirs publics et les décideurs disposeront d'informa-

tions leur permettant de concevoir une politique d'approvisionnement des villes en produits alimentaires locaux, sur la base de l'offre et de la demande», a signifié le fonctionnaire onusien, qui espère que cette collaboration contribuera significativement au renforcement des capacités d'intervention de l'Accopa, dont la mission essentielle est l'élaboration et

la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de collecte et de commercialisation des produits agricoles, en assurant, entre autres, la collecte, le conditionnement, l'approvisionnement et l'organisation des circuits d'acheminement des productions agricoles à destination des grands centres urbains.

Le ministre d'Etat Mathieu Mboumba Nziengui a fait, par ailleurs, remarquer que fournir à cette population citadine (soit 87,14% dans le cas du Gabon), suffisamment de nourriture de bonne qualité et en toute saison, devient une nécessité impérieuse. « Aux fins de lever les contraintes liées à l'écoulement des produits agricoles villageois, qui n'arrivent que très péniblement sur les étals des marchés des centres urbains, il convient d'avoir l'information sur la disponibilité et la provenance des différents produits agricoles et les infrastructures disponibles pour leur acheminement et leur mise à disposition aux consommateurs dans les centres urbains. Ceci permettrait d'aller chercher les produits là où ils se trouvent, et les mettre à la disposition des consommateurs », a ajouté le membre du gouvernement.

**Hydrocarbures/Maurel et Prom/Production**

**En baisse de 30 % en mars 2016**

MSM  
 Libreville/Gabon

POUR cause de travaux réalisés par Total Gabon sur un oléoduc emprunté par la "junior pétrolière" française,

Maurel & Prom a annoncé, via un communiqué de presse, que sa production pétrolière a diminué de 30% en moyenne sur le mois de mars. Une mauvaise nouvelle pour le groupe, car sa filiale au Gabon tablait à court terme, sur une augmentation de sa production,

conformément aux prévisions données fin janvier. Dans le sillage de résultats 2015, lourdement pénalisés par la chute des cours de l'or noir, la compagnie entendait stabiliser la production provenant des champs en production au Gabon à 28 000 barils

par jour. Les travaux sur l'oléoduc risquent, donc, de lui compliquer la tâche. En effet, l'environnement s'est significativement dégradé depuis 2014. A cette époque, sur un prix de vente de 96,7 dollars le baril extrait au Gabon, le groupe touchait 73,5 dol-

lars, soit 76%. Le solde était éparpillé entre coût de production (10,7 dollars), transport (3,9 dollars) et redevances et taxes (8,6 dollars). En 2015, la chute du pétrole a été lourde de conséquence. Sur un baril désormais vendu

à 49,4 dollars, Maurel & Prom ne percevait plus que 28,9 dollars, soit 58,5%. Pour 2016, avec un prix de vente du baril estimé à 41,4 dollars, c'est seulement 23,9 dollars, soit 57,8% qui reviendront dans les comptes du groupe.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/04/2016</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSISERS</p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>			
USD	1,1379	1USD =	576,463	1 USD	612,164	<b>CAC 40</b>	20/04/2016 <b>4 569,87</b>	
CAD	1,4421	1CAD =	454,862	1 CAD	478,808	<b>DOW JONES</b>	20/04/2016 <b>18 053,60</b>	
JPY	124,2000	1JPY =	5,281	100 JPY	549,208			
GBP	0,7910	1GBP =	829,276	1 GBP	864,454			
CHF	1,0939	1CHF =	599,650	100 CHF	62 793,94			
ZAR	16,1623	1ZAR =	40,586	100 ZAR	4 220,41			
MAD	10,9683	1MAD =	59,805	1MAD	62,19			
CNY	7,3578	1CNY =	89,151	1CNY	91,83			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**20 Avril 2016: 43,09**